



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE DU PORTAGE

Date : le mardi 8 Septembre 2020

Heure : 18h30

Lieu : Visioconférence Zoom

1.0 Ouverture de la séance et mot de Bienvenue

Madame Marie-Hélène Gagné souhaite la bienvenue aux parents et elle présente madame Annie Beauchemin, nouvelle directrice adjointe.

Ouverture de la séance à 18 h 38.

2.0 Présences

Parents : Mesdames Myriam Morissette, Mélissa Paradis, Nadia Beaulieu, Marie-Noëlle Langlois, Julie Dame.

Directions : Mesdames Marie-Hélène Gagné et Annie Beauchemin

3.0 Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée.

Madame Annie Beauchemin assurera cette fonction.

4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé par Madame Marie-Noëlle Langlois et appuyée par Madame Mélissa Paradis.

5.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 18 septembre 2019.

Le procès-verbal sera envoyé par courriel et sera ensuite approuvé. Le procès-verbal a été approuvé par courriel par madame Mélissa Paradis.

6.0 Présentation du rapport annuel 2019-2020 de l'école du Portage.

Madame Marie-Hélène Gagné présente et explique le rapport annuel de l'année 2019-2020 aux parents présents et répond aux diverses questions.

7.0 Présentation des rôles, fonctions et responsabilités;

7.1 Conseil d'Établissement (CÉ)

7.2 Organisme de participation parentale (OPP)

7.3 Comité de Parents

Madame Marie-Hélène Gagné présente le rôle et les responsabilités de chacun de ces comités d'école.

8.0 Remerciements aux membres du conseil 2019-2020.

Madame Marie-Hélène Gagné remercie madame Nadia-Julie Bernier et Myriam Morissette pour leur implications au C.É. et O.P.P. lors de leur mandat.

9.0 Élections

9.1 Ouverture de la période des élections.

Madame Myriam Morissette propose l'ouverture de la période des élections et madame Marie-Noëlle Langlois seconde.

9.2 Élection d'un ou d'une présidente d'élections.

Madame Myriam Morissette propose madame Marie-Hélène Gagné comme présidente d'élections. Cette dernière accepte.

9.3 Nomination des représentants des parents (1 poste vacant de 2 an à Sainte-Angèle, 1 poste de 2 ans pour la Rédemption et 2 postes vacants de substituts)

Mandat de deux ans école du Clair-Soleil de La Rédemption

Madame Marie-Noëlle Langlois propose madame Myriam Morissette.
Madame Myriam Morissette accepte un mandat de 1 an.

Mandat d'un an à l'école de La Rivière à Sainte-Angèle de Mérici

Madame Myriam Morissette propose madame Julie Dame.
Madame Marie-Noëlle Langlois propose Nadia Beaulieu.
Madame Julie Dame refuse.
Madame Nadia Beaulieu accepte un mandat de 2 ans.

Félicitations aux nouveaux membres du CÉ.

Substitut

Madame Marie-Hélène Gagné propose madame Nadia-Julie Bernier (demande faite par courriel).
Madame Marie-Hélène Gagné propose monsieur Jean-Sébastien Caron (demande faite par courriel).
Madame Nadia-Julie Bernier accepte.
En attente d'une réponse de Monsieur Jean-Sébastien Caron.

9.4 Élection d'un(e) représentant(e) au Comité de Parents de la CSDP.

Madame Myriam Morissette propose Marie-Noëlle Langlois.
Madame Marie-Noëlle propose Myriam Morissette.
Madame Marie-Noëlle Langlois refuse.
Madame Myriam Morissette accepte.

9.5 Élection d'un(e) représentant(e) substitut au Comité de Parents de la CSDP.

Madame Marie-Noëlle Langlois accepte le rôle de substitut.

9.6 Fermeture de la période des élections.

Madame Marie-Hélène Gagné propose la fermeture des élections.

10.0 Organismes de participation des parents.

10.1 Nomination des membres de l'OPP. (Mandat d'un an)

10.1.1 Secteur – du Clair-Soleil

Madame Myriam Morissette
Madame Mélissa Paradis
Approche faite auprès des nouveaux parents

10.1.2 Secteur – de La Rivière

11.0 Consultation du nombre de représentants pour le CÉ.

Tout le monde est en accord avec 4 parents – 4 enseignants

12.0 Divers

12.1.1 Leçon

Les leçons se feront sur les heures de classe.

Travail à la maison : 20 minutes de lecture (lire ou se faire lire)

Aller jouer dehors.

Éliminer une source de stress et de surcharge pour les familles.

Répondre à un objectif du projet éducatif visant la création d'un lien positif avec l'école.

12.1.2 Cas de COVID à l'école de la Rivière

Une éducatrice a testé positif à la COVID.

La santé publique évalue le risque faible.

L'école demeure ouverte.

Les mesures sanitaires ont bien été respectées.

13.0 Levée de l'assemblée.

Madame Marie-Hélène Gagné propose la levée de l'assemblée à 19h26.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera en octobre, la journée choisie pour la tenue des rencontres est le mercredi.

Myriam Morissette, présidente

Marie-Hélène Gagné, directrice